

LISTE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

NUMÉRO	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	TAUX DE BASE	CATÉGORIE D'ÉCHELONNEMENT
9026.90.40	Autres : Des débitmètres, des compteurs de chaleur comportant des compteurs de liquide et des anémomètres :		
A	Pour lesquels une utilisation sur des aéronefs civils est certifiée (voir la note supplémentaire 1 des É.-U., chapitre 88) . . . . .	Franchise	D
B	Autres . . . . .	9 %	C
9026.90.60	Autres :		
A	Pour lesquels une utilisation sur des aéronefs civils est certifiée (voir la note supplémentaire 1 des É.-U., chapitre 88) . . . . .	Franchise	D
B	S'ils constituent l'équipement d'origine d'un véhicule automobile (voir la note supplémentaire 1 des É.-U., chapitre 87) . . . . .	Franchise	D
C	Autres . . . . .	4,7 %	C
9027	Instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques (polarimètres, réfractomètres, spectromètres, analyseurs de gaz ou de fumées, par exemple); instruments et appareils pour essais de viscosité, de porosité, de dilatation, de tension superficielle ou similaires ou pour mesures calorimétriques, acoustiques ou photométriques (y compris les posemètres); microtomes; leurs parties et accessoires :		
9027.10	Analyseurs de gaz ou de fumées :		
9027.10.20	Électriques . . . . .	4,9 %	C
	Autres :		
9027.10.40	Instruments et appareils d'optique . . . . .	10 %	C
9027.10.60	Autres . . . . .	6,2 %	C
9027.20	Chromatographes et appareils d'électrophorèse :		
9027.20.40	Électriques . . . . .	4,9 %	C
9027.20.80	Autres . . . . .	6,2 %	C
9027.30	Spectromètres, spectrophotomètres et spectrographes utilisant les rayonnements optiques (ultraviolets, visibles, infrarouges) :		
9027.30.40	Électriques . . . . .	4,9 %	C
9027.30.80	Autres . . . . .	10 %	C
9027.40.00	Posemètres . . . . .	3,4 %	C
9027.50	Autres instruments et appareils utilisant les rayonnements optiques (ultraviolets, visibles, infrarouges) :		
9027.50.40	Électriques . . . . .	4,9 %	C
9027.50.80	Autres . . . . .	10 %	C
9027.80	Autres instruments et appareils :		
9027.80.40	Électriques . . . . .	4,9 %	C
9027.80.80	Autres . . . . .	6,2 %	C
9027.90	Microtomes; parties et accessoires :		
9027.90.20	Microtomes . . . . .	6,2 %	C